

Evrest

4 ans supplémentaires pour le GIS

Le dispositif Evrest (EVoLutions et RElations en Santé au Travail) est un observatoire pluriannuel par questionnaire qui permet de traduire, au moins partiellement et sous une forme standardisée adaptée à une exploitation quantitative, des informations élaborées au cours d'entretiens médicaux ou infirmiers. Les données ainsi produites participent à l'analyse collective des besoins en Santé au travail. Plusieurs centaines de médecins du travail et d'infirmiers alimentent l'observatoire avec l'appui, pour l'exploitation, de statisticiens et d'épidémiologistes.

Un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) a été créé le 1^{er} janvier 2009, pour formaliser la coopération entre les organismes partenaires qui animent le projet au niveau national. Sa durée de vie initiale était de 4 ans. Il a été décidé unanimement de prolonger la convention de ce GIS de 4 ans et d'intégrer un nouveau partenaire, à savoir EDF, qui a adopté très tôt Evrest pour éclairer sa politique de prévention des risques professionnels.

A l'issue du processus de signature en cours, les partenaires du GIS seront donc :

- l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du Travail (Anses),
- l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Anact),
- le Centre d'études de l'emploi (CEE), dans le cadre du programme scientifique du Gis-Creapt (Groupement

d'intérêt scientifique – Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Age et les Populations au Travail),

- le Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprises (Cisme),
- le groupe European Aeronautic Defence and Space Company (EADS),
- l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF),
- l'Université de Lille 2,
- et l'Entreprise Electricité de France (EDF).



La Présidente du GIS Evrest, le Dr Corinne Archambault (Eurocopter, La Courneuve) et la Directrice du GIS, le Dr Ariane Leroyer (Université Lille 2) sont reconduites dans leurs fonctions.

Rappelons que le dispositif s'appuie, par ailleurs, sur une "Équipe projet nationale Evrest" ou EPNE. Cette équipe est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif et de son évolution.

Enfin, un Conseil Scientifique est chargé d'orienter et de commenter la politique scientifique du dispositif. Sa composition a également fait l'objet d'une actualisation en ce début d'année 2013.

Retrouvez toutes les informations concernant l'observatoire Evrest sur : <http://evrest.istnf.fr> ■

(01) Daniel Gueur succède depuis le 1^{er} janvier 2013 à Christian Sarréo à la direction du Comité de Santé au Travail (Oyonnax)

(25) Marcel Felt est le nouveau Président de l'Ast 25 (Besançon). Il succède à Robert Bossonnet après 8 ans de présidence et 40 ans en tant qu'administrateur.

(34) Béatrice Jourde est le nouveau Président de Thau Santé Travail (Sète) depuis le 1^{er} janvier 2013. Elle succède à Patrice Taillan.

(45) Benoît Lonceint est le nouveau Président du CIHL (Saran). Il succède à Gilles Delaporte.

(60) Jean-Claude Carbonnier Président de SMTVO (Compiègne) depuis 5 ans, a démissionné. Il est remplacé par Jérôme Segært, responsable QHSE.

(77) Jean-Marc Bernini est le nouveau Président du SIMT (Serris). Il était depuis 2 ans administrateur. Il succède à Bernadette Dortu.

(92) Jean-François Boulat remplace Catherine Bonnin, partie à la retraite, en tant que Directeur Général de l'APST-BTP-RP (Bourg la Reine).



Les Informations Mensuelles paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél 01 53 95 38 51
Fax 01 53 95 38 48
Site www.cisme.org
Email info@cisme.org
ISSN 2104-5208

Responsable de la publication
Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN
Alexandra GEORGES
Françoise JACQUET
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCREAU
Virginie PERINETTI

Assistants

Agnès DEMIRDJIAN
Sébastien DUPERY
Sylvie PORCHERON



BRÈVE

Intérim

A la recherche de modalités de prise en charge adaptée

Afin d'en dresser un état des lieux, les ASSTI sont invités à partager leurs observations, analyses et propositions sur les modalités de prise en charge des salariés du secteur de l'Intérim.

Le Prisme (Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi) et le médecin coordinateur de Manpower sollicitent les Services dans le cadre de la déclinaison des nouvelles dispositions du Code du travail en direction des salariés intérimaires.

En effet, lors de contacts récents, les interlocuteurs du Cisme ont évoqué

leur souhait de mieux partager leurs connaissances respectives sur les innovations locales en Services interentreprises (auto-questionnaires, fichiers communs, entretiens collectifs...).

Afin de nourrir les réflexions de la branche, vous pouvez donc faire connaître et adresser les travaux, les réflexions, les projets informatiques, les modalités de suivi de vos Services au Docteur Corinne Letheux :

✉ par mail : c.letheux@cisme.org

☎ ou par téléphone : 01.53.95.38.49.

